

FORMATION

QUALIFICATION

EMPLOI

ARCHIVES



n° 53

Note d'information du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications.

MAI 1979

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE :

Accès à l'emploi des jeunes issus des Universités ou Instituts d'enseignement supérieur en sciences, lettres et sciences humaines.

Conformément au programme arrêté pour son « Observatoire national des entrées dans la vie active (1) » le CEREP a réalisé en 1976 des enquêtes sur l'accès à l'emploi des étudiants scientifiques non réinscrits en 1975-1976 dans les universités scientifiques et les écoles d'ingénieurs.

Il a procédé en 1977 à l'enquête auprès des étudiants non réinscrits en 1976-1977 dans les universités, instituts ou écoles de lettres, sciences humaines et arts.

Ce sont les résultats les plus significatifs de ces deux enquêtes que nous livrons aujourd'hui au lecteur de la Note d'information, comme nous l'avons fait précédemment (2) en essayant d'en présenter une synthèse, tandis que les résultats complets sont publiés dans les collections spécifiques éditées par la Documentation française (3).

(1) Cf. : Note d'information n° 32 « L'Observatoire national des entrées dans la vie active », 15 mars 1976.

(2) Notes d'information :

- n° 41, 20 mai 1977, « Situation en février-mars 1976 des jeunes ayant achevé l'année scolaire précédente un cycle d'enseignement technique préparatoire à un : C.A.P., B.E.P., B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. ;
- n° 49, 25 juin 1978, « Accès à l'emploi des jeunes qui quittent la voie scolaire au niveau du premier cycle ou en cours de second cycle court ».

(3) Les résultats des enquêtes de l'« Observatoire » sont publiés dans deux collections spécifiques, éditées par la Documentation française : les « Tableaux », recueils de tableaux bruts, les « Cahiers » qui contiennent des commentaires et des analyses des populations observées. Voir en dernière page les volumes disponibles.

• Le champ des enquêtes.

En 1976 la presque totalité des universités scientifiques ont participé à l'enquête. On peut considérer les résultats comme nationaux et représentatifs de la situation de l'ensemble des jeunes scientifiques issus des universités. Cette note présente les éléments principaux que les résultats font apparaître (1).

En 1977, la presque totalité des universités et instituts universitaires de lettres, sciences humaines et quelques écoles non universitaires (2) ont participé à l'enquête. Les résultats sont nationaux (3). Cependant l'exploitation de cette enquête en est à ses débuts : les résultats fournis dans cette note sont donnés à titre indicatif seulement.

L'enquête de 1977 portait également sur les formations supérieures artistiques, mais compte tenu de la grande diversité de ces formations nous avons préféré les exclure du cadre trop restreint de cette note d'information.

• La population observée.

La poursuite d'une double formation, les réorientations, les changements d'établissement liés à des changements de filière de formation sont des pratiques courantes chez les étudiants. La sortie d'un établissement ne correspond pas forcément à une sortie de l'enseignement supérieur.

Les étudiants interrogés sont ceux que chaque université ou école nous ont déclaré inscrits l'année scolaire précédente et non réinscrits l'année de l'enquête.

L'interrogation de cette population a montré après enquête qu'on pouvait distinguer plusieurs sous-populations principales :

— *jeunes en poursuite d'études à l'université (réorientation, changement d'établissement, etc.) ;*

— *jeunes en poursuite d'études hors de l'université (en particulier vers les écoles d'ingénieurs pour les jeunes scientifiques issus d'un premier cycle universitaire, ou orientation vers les concours de l'enseignement — instituteur, P.E.G.C. — ou vers le secteur paramédical ou social, etc.) ;*

— *jeunes non réinscrits dans l'enseignement supérieur.*

Cette dernière population entre de façon stricte dans le cadre de l' « Observatoire ». Elle seule fait l'objet de cette note d'information (4). Compte tenu des difficultés pratiques pour joindre par enquête postale les étudiants étrangers, et des caractéristiques particulières de leur devenir professionnel, l'ensemble des résultats publiés sur l'enseignement supérieur ne porte que sur les étudiants de nationalité française.

(1) Par contre on a interrogé les seuls élèves issus des écoles d'ingénieurs qui ont volontairement participé à l'enquête (environ la moitié des écoles d'ingénieurs). La représentativité de cette population et les résultats de l'enquête figurent dans le « Cahier de l'Observatoire » la concernant ; nous n'y ferons pas allusion dans cette note.

(2) Trois établissements de l'Institut catholique de Paris : Institut supérieur d'interprétariat, Ecole des psychologues praticiens, Ecole de bibliothécaires ; Centre de formation des journalistes de Paris ; Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle ; Ecole nationale supérieure des bibliothécaires ; Institut national des techniques de la documentation (C.N.A.M.).

(3) Pour la représentativité, le taux de réponses des étudiants étant assez bas, il faut attendre l'analyse des enquêtes par interviews pour connaître l'ampleur des biais qui ont pu s'introduire.

(4) On trouvera des informations complémentaires dans les publications des résultats détaillés (voir dernière page) sur les jeunes en poursuite d'études. Notons simplement que pour les seules universités scientifiques près du tiers des jeunes non réinscrits dans une université continuent l'année suivante des études dans l'enseignement supérieur (ce chiffre atteint même la moitié des jeunes quittant un premier cycle d'université scientifique).

I. — LES JUGEMENTS PORTÉS SUR L'UNIVERSITÉ ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SONT LIÉS AU MODE D'OBSERVATION ADOPTÉ

Plusieurs procédures sont utilisées aujourd'hui pour analyser le rôle de l'université. L'étude de cohortes de jeunes étudiants est pratiquée par plusieurs équipes universitaires : on suit pendant plusieurs années les étudiants entrés une année donnée dans le 1^{er} cycle d'une université quelle que soit l'orientation prise ultérieurement.

L'analyse des séries statistiques d'effectifs d'étudiants inscrits et de diplômés délivrés est aussi une façon d'aborder l'évolution des formations supérieures.

Les enquêtes de l' « Observatoire E.V.A. » qui saisissent la totalité des jeunes non réinscrits dans l'enseignement supérieur donnent une autre image plus voisine de celle « de production finale » de jeunes formés.

Le tableau ci-après fournit la répartition des jeunes sortants suivant le plus haut niveau de diplôme qu'ils ont obtenu avant de suspendre leur inscription dans l'enseignement supérieur. Les étudiants titulaires de doubles diplômes ou ayant réussi à un concours de la Fonction publique, notamment des concours de l'enseignement (C.A.P.E.S., agrégation...) sont d'abord classés en concours ou diplômes d'école et d'institut.

TABLEAU N° 1. — Répartition des jeunes sortis de l'enseignement supérieur suivant la discipline de formation et le plus haut niveau de diplôme obtenu.

| | Sciences | Lettres (1) | Sciences humaines (2) |
|---|-------------------|-------------------|-----------------------|
| Aucun diplôme supérieur au baccalauréat | 24 | 31 | 30 |
| 1 ^{er} cycle enseignement supérieur (sauf concours) : | | | |
| — D.E.U.G. ou équivalent | 13 | 13 | 12 |
| 2 ^e cycle universitaire : | | | |
| — Licence ou maîtrise | 24 | 36 | 32 |
| 3 ^e cycle universitaire : D.E.A., D.E.S., D.E.S.S. | 5 | 2 | 5 |
| Doctorats | 10 | 1 | 2 |
| C.A.P.E.S., agrégation (y compris double formation) | 13 | 11 | 8 |
| Autres concours de l'enseignement : C.A.P.E.G.C., C.A.P. instituteur, etc. (y compris double formation universitaire) | 2 | 3 | 5 |
| Diplôme d'institut 2 ^e ou 3 ^e cycle, diplôme d'ingénieur (y compris double formation de 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire) | 9 | 3 | 6 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |
| Effectifs | 16.060 (3) | 23.630 (3) | 12.670 (3) |

(1) Lettres classiques et modernes, langues vivantes.
(2) Sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, philosophie, géographie, histoire.
(3) Compte tenu des quelques universités qui n'ont pas participé à l'enquête, ces effectifs sont inférieurs de 10 % aux effectifs réels en sciences, et 16 % en lettres et sciences humaines.

Abréviations utilisées dans cette note d'information :

D.E.U.G. : diplôme d'études universitaires générales.
D.E.A. : diplôme d'études approfondies.
D.E.S. : diplôme d'études supérieures.
D.E.S.S. : diplôme d'études supérieures spécialisées.
C.A.P.E.S. : certificat d'aptitude aux enseignements secondaires.
C.A.P.E.G.C. : certificat d'aptitude aux fonctions de professeur général de collège.
C.A.P. instituteur : certificat d'aptitude pédagogique ainsi que C.F.E.N., certificat fin d'études des Ecoles normales.

Cette façon d'aborder l'enseignement supérieur et de classer les jeunes sortants appelle plusieurs remarques :

I. — 1. Il n'y a pas de correspondance simple entre le niveau de formation et le niveau de diplôme :

81 % des étudiants scientifiques non réinscrits dans le premier cycle ne possèdent aucun diplôme supérieur au baccalauréat. Ce sont respectivement 77 % et 71 % des étudiants non réinscrits en premier cycle de lettres et de sciences humaines.

Le tableau ci-dessous montre qu'à tous les niveaux, un certain nombre d'étudiants ont passé une ou plusieurs années dans l'enseignement supérieur non sanctionnées par un diplôme.

| Parmi les étudiants sortants qui étaient inscrits à l'université en | Premier cycle | Deuxième cycle | Troisième cycle | Préparation au C.A.P.E.S. ou agrégation |
|---|---------------|------------------------|-----------------|---|
| Ne possèdent aucun diplôme supérieur au | Baccalauréat | D.E.U.G. ou équivalent | Maîtrise | Licence ou maîtrise |
| ● en sciences | 81 % | 37 % | 14 % | 44 % |
| ● en lettres | 77 % | 33 % | 34 % | 66 % |
| ● en sciences humaines | 71 % | 26 % | 32 % | 69 % |

I. — 2. L'université est un creuset où se mêlent des populations très différentes :

— jeunes pour qui le premier cycle sert de plate-forme d'orientation après le baccalauréat avant de poursuivre ailleurs une autre filière de formation (grandes écoles, concours de l'enseignement — instituteur, P.E.G.C. — etc.) ;

— jeunes qui font un premier essai dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, mais quittent rapidement l'université sans autre diplôme ;

— jeunes qui choisissent en formation initiale l'université, et s'orientent après le second cycle, soit vers les concours de l'enseignement (C.A.P.E.S., agrégation), soit vers le troisième cycle universitaire suivant les spécialités de formation ;

— anciens élèves d'écoles d'ingénieurs ou personnel de la recherche ou de l'enseignement supérieur qui poursuivent à l'université une formation complémentaire en troisième cycle (D.E.S.S., Doctorats...) indispensable à leur carrière ;

— instituteurs, professeurs d'enseignement général des collèges, etc., qui viennent se recycler ou compléter une formation (sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, etc.).

La structure par âge des sortants de l'enseignement supérieur confirme bien la diversité des publics de l'université : entre 25 % et 30 % sont âgés de vingt-six à vingt-neuf ans, et 15 % à 20 % sont âgés de trente ans et plus.

I. — 3. Le rôle de l'université dans la formation initiale est en train d'évoluer :

Le taux de poursuite d'étude hors de l'université a sensiblement augmenté ces dernières années. En effet, d'après l'enquête du CEREQ réalisée en 1973 auprès des étudiants sortis en 1970 (1)... les taux de poursuite d'études étaient inférieurs à 25 % en sortant du premier cycle de sciences, et à 10 % après le second cycle ; ils sont aujourd'hui respectivement de 50 % et 28 %.

(1) Dossier du CEREQ « Les universités et le marché du travail », volume n° 14, édition La Documentation française, mai 1977.

L'accroissement est principalement dû à la réorientation des jeunes et en particulier des jeunes filles vers les formations courtes de l'enseignement supérieur.

Une analyse de l'origine scolaire des jeunes qui se présentent au concours de recrutement des écoles normales d'instituteurs, aux examens d'entrée dans les écoles du secteur paramédical ou social, etc., confirme cette interprétation.

II. — L'ÉVALUATION DES DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES ISSUS DES UNIVERSITÉS DEMANDE UNE GRANDE PRUDENCE

La très grande souplesse dans l'organisation de l'enseignement à l'intérieur des universités, et les relatives facilités d'inscription dans les établissements universitaires offrent aux jeunes la possibilité d'entretenir pendant quelques années un statut qui, en mélangeant dans des proportions très variables les activités d'études et les activités salariées, conduit à des situations mixtes : étudiant salarié, ou salarié étudiant.

L'existence d'une activité professionnelle tout en étant inscrit à l'université, le taux du chômage à l'enquête, les relations entre structure d'emploi et structure de diplôme constituent autant de variables liées permettant de comprendre quels sont les débouchés offerts aux jeunes universitaires et les difficultés qu'ils ont pour y accéder.

Le taux de chômage à l'enquête est un indicateur complexe. Il n'a pas le même sens suivant les périodes où le jeune est entré dans la vie active (premier emploi, changement d'emploi...). Les difficultés d'insertion peuvent se traduire autrement que par le chômage au travers de l'inactivité, la poursuite d'études ou la simple réinscription à l'université. Compte tenu de la forte proportion d'étudiants issus des milieux sociaux les plus favorisés, la recherche d'un emploi mesure conjointement l'attente d'un jeune de trouver l'emploi qu'il désire, et la difficulté de trouver un emploi quelconque dans une période de moindre expansion économique.

II. — 1. Neuf mois environ (2) après leur non-réinscription dans l'enseignement supérieur, le chômage touche entre 20 et 30 % des jeunes issus de sciences, lettres ou sciences humaines, qui n'ont exercé aucun emploi régulier avant de quitter l'enseignement supérieur, contre 6 % environ de ceux qui étaient déjà insérés dans la vie active.

Les difficultés d'insertion vues au travers du chômage différencient les jeunes qui entrent sur le marché du travail au terme de leur formation initiale à l'université et les jeunes qui étaient déjà dans la vie active, utilisant l'université en formation continue et ceux qui avaient anticipé leur entrée dans la vie active avant de suspendre leur inscription à l'université.

A. Les jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur au terme d'une formation initiale sans avoir commencé à travailler régulièrement viennent en majorité du premier ou deuxième cycle universitaire, des instituts ou écoles et éventuellement de la préparation à un concours de l'enseignement. Pour cette population, la spécialité du diplôme, plus que le niveau du diplôme ou le sexe, introduit une différenciation complémentaire comme le montrent les tableaux n° 2 ci-après.

(2) Neuf mois pour les étudiants en lettres, sciences humaines, douze mois pour les étudiants en sciences.

TABLEAUX N° 2. — Taux de chômage par spécialités de formation des étudiants sortis des universités*.

Tableau n° 2-1. *Taux de chômage des jeunes sortis sans diplôme de l'université (par disciplines).*

| | Sciences | Lettres et langues | Sciences humaines |
|---|----------|--------------------|-------------------|
| Jeunes ayant commencé à travailler avant de quitter l'enseignement supérieur | 9 % | 12 % | 13 % |
| Jeunes n'ayant occupé aucun emploi régulier avant de quitter l'enseignement supérieur | 23 % | 25 % | 18 % |

Tableau n° 2-2. *Taux de chômage des jeunes sortis des universités en lettres et sciences humaines avec un diplôme de niveau supérieur ou égal au premier cycle.*

| | Lettres | Langues | Histoire | Géographie Urbanisme | Philosophie Théologie | Sociologie Ethnologie | Psychologie Sciences de l'éducation | Informat. Comm. Doc. |
|---|---------|---------|----------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--|-------------------------|
| Jeunes ayant commencé à travailler avant de quitter l'enseignement supérieur | 7 % | 6 % | 2 % | 6 % | 5 % | 14 % | 4 % | 8 % |
| Jeunes n'ayant aucun diplôme ni emploi régulier avant de quitter l'enseignement supérieur | 21 % | 25 % | 22 % | 26 % | 35 % | 20 % (1) | 50 % | 50 % |

(1) Effectif global faible : moins de 100 individus après pondération.

Tableau n° 2-3. *Taux de chômage des jeunes sortis des universités en sciences avec un diplôme de niveau supérieur ou égal au premier cycle.*

| | Taux de chômage des jeunes sortis en sciences avec un | | Taux de chômage des jeunes sortis avec un diplôme scientifique de niveau supérieur ou égal du 2 ^e cycle de l'enseignement supérieur | | | | |
|---|---|--------------------------------|--|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| | D.E.U.G. Sciences et structure de la matière | D.E.U.G. Sciences de la vie | Chimie | Physique (sauf mécanique électrique) | Physique Mécanique Electricité | Mathématiques Informatique (1) | Sciences naturelles Biologie |
| Jeunes ayant commencé à travailler avant de quitter l'enseignement supérieur | 6 % | 6 % | 9 % | 3 % | 8 % | 4 % | 6 % |
| Jeunes n'ayant aucun diplôme ni emploi régulier avant de quitter l'enseignement supérieur | 27 % | 16 % | 29 % | 20 % | 17 % | 8 % | 25 % |

(1) Influence du C.A.P.E.S. de mathématiques qui constitue un débouché très important pour cette spécialité.

* L'enquête auprès des étudiants sortis des universités en lettres et sciences humaines étant en cours de traitement, les valeurs n'ont, dans ces disciplines, qu'un caractère indicatif et sont susceptibles de varier.

On trouve par exemple plus de 25 % de chômeurs parmi les jeunes qui ont un diplôme de spécialité chimie, sciences naturelles, biologie contre moins de 20 % parmi ceux qui ont un diplôme de spécialité physique ou mathématiques (y compris informatique et statistique).

Ils sont plus de 20 % dans toutes les spécialités de lettres et sciences humaines.

B. Les jeunes qui ont commencé à travailler régulièrement avant de quitter l'enseignement supérieur forment deux sous-populations qu'il est difficile de distinguer :

- **ceux qui étaient déjà insérés dans la vie active** : ils comprennent la totalité des personnes de plus de 30 ans, et, parmi les moins de 30 ans, les instituteurs et autres professeurs en formation dans les 1^{er} et 2^e cycles universitaires qui conservent à la sortie de l'université l'emploi qu'ils avaient auparavant.

- **ceux qui ont anticipé leur entrée dans la vie active avant de suspendre leur inscription à l'université** : parmi eux, un certain nombre de jeunes avaient des emplois d'attente qu'ils ne conservent pas à la sortie de l'enseignement supérieur. Mais étant dans l'ignorance de la proportion que représentent les emplois d'attente, dans cette catégorie, on ne peut mesurer la vulnérabilité au chômage de cette population pour la comparer avec celle des jeunes à la recherche d'un premier emploi régulier.

Si le chômage de ces deux populations reste à un niveau faible (inférieur à 10 % sauf pour les jeunes sortant de lettres et sciences humaines sans diplôme), ceci ne présume rien de la nature et la qualité des emplois occupés qui sont étudiées plus loin.

II. — 2. Près de quatre jeunes scientifiques sur dix, et plus de cinq étudiants sur dix en lettres et sciences humaines qui sortent de l'enseignement supérieur occupaient déjà un emploi régulier pendant leur dernière année d'inscription à l'université (cf. tableau n° 3).

L'anticipation d'une entrée dans la vie active avant de cesser de s'inscrire à l'université est une caractéristique essentielle des jeunes étudiants en lettres et sciences humaines. Ceux qui sortent de l'enseignement supérieur en 1976 sont deux fois plus nombreux à occuper un emploi pendant leur dernière année d'inscription à l'université que les étudiants qui poursuivent des études.

Ces insertions dans la vie active sont aisément compréhensibles pour les étudiants issus d'un troisième cycle puisque leur âge montre à l'évidence qu'ils n'étaient pas en formation initiale, mais en formation continue voire en poursuite normale de travaux de recherche entrepris dans le cadre de leur occupation (enseignement supérieur, recherche).

Le rôle de l'activité professionnelle pendant les études a pris une importance croissante depuis 1970 : la comparaison des résultats de la présente enquête avec celle réalisée par le CEREQ en 1973, auprès des étudiants sortis des universités en 1970, montre une forte croissance du taux d'activité pendant les études en particulier pour les filles (3) dont le niveau d'activité est devenu comparable à celui des garçons.

Mais la répartition entre travail à temps plein ou temps partiel diffère par sexe : en sciences, près de 44 % des femmes, qui travaillent pendant leurs études, ont un emploi à temps partiel contre seulement 32 % des hommes.

La différence de proportion entre jeunes scientifiques ou littéraires qui continuent à ne pas avoir d'emploi tient à la différence de proportion des garçons et filles inscrits dans chaque discipline : les garçons représentent deux tiers des jeunes scientifiques, mais à peine un tiers des jeunes issus de lettres et sciences humaines. Ils sont nombreux à partir au service national après leur non-réinscription dans l'enseignement supérieur.

(3) Voir dossier du CEREQ n° 14 déjà cité.

TABLEAU N° 3. — Situation professionnelle des jeunes après leur non-réinscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage).

| Plus haut niveau de diplôme obtenu : S : Sciences L ou SH : Lettres ou sciences humaines | Jeunes ayant occupé un emploi régulier pendant la dernière année d'inscription prise dans l'enseignement supérieur | | | Jeunes n'ayant pas occupé d'emploi régulier avant de quitter l'enseignement supérieur | | Total |
|---|--|-----------------|---------------------|---|----------------------------------|----------------|
| | Après leur sortie, ils ont | | | Après leur sortie, ils ont | | |
| | continué dans leur emploi | changé d'emploi | cessé de travailler | commencé à travailler | continué à ne pas avoir d'emploi | |
| Aucun diplôme supérieur au baccalauréat S L ou SH | 21 36 | 4 8 | 2 6 | 29 29 | 44 21 | 100 % 100 % |
| Premier cycle de l'enseignement supérieur (sauf concours de l'enseignement) | 30 45 | 6 10 | 5 5 | 21 25 | 38 15 | 100 % 100 % |
| Deuxième cycle universitaire S L ou SH | 39 44 | 7 15 | 6 9 | 23 21 | 25 11 | 100 % 100 % |
| Troisième cycle universitaire S L ou SH | 55 52 | 6 18 | 7 5 | 15 15 | 17 8 | 100 % 100 % |
| Concours de l'enseignement (Inst. ; P.E.G.C.) S L ou SH | 57 66 | 4 15 | 3 2 | 12 15 | 24 2 | 100 % 100 % |
| Concours C.A.P.E.S. agrégation S L ou SH | 45 57 | 5 8 | 2 2 | 30 32 | 17 2 | 100 % 100 % |
| Diplôme d'institut ou école d'ingénieur S L ou SH | 36 39 | 9 16 | 4 4 | 23 23 | 28 17 | 100 % 100 % |

III. — A QUELS EMPLOIS ACCÈDENT LES JEUNES ISSUS DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES DE SCIENCES, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Les jeunes sortant de l'enseignement supérieur en 1976 ou 1977, se sont présentés sur le marché du travail au cours d'une période de plusieurs années. Les emplois occupés à la date de l'enquête sont à la fois ceux des jeunes qui ont commencé à travailler à la sortie de l'enseignement supérieur et ceux de leurs camarades déjà insérés dans la vie active qui ont conservé leur emploi.

Cette période se caractérise par un ralentissement de l'expansion économique entraînant en particulier un accroissement du chômage, et par une baisse progressive de recrutement des professeurs consécutive à une diminution durable de la pression démographique : comment les débouchés offerts aux étudiants ont-ils évolué pendant cette période ? Bien qu'une seule enquête ne permette pas de répondre directement à un problème d'évolution, la distinction entre les emplois occupés par les deux catégories de jeunes ci-dessus apporte des éléments de réponse qui sont développés ultérieurement (cf. III-2).

Dans une première partie on aborde la description de l'emploi par le niveau de diplôme qui distingue à lui seul plusieurs catégories de jeunes auxquelles sont liées des caractéristiques d'âge, d'origine scolaire, professionnelle, etc., et les spécialités de formation qui constituent des filières de formations différentes (cf. tableau n° 4 ci-après).

En particulier, l'existence d'un fort contingent de jeunes ayant réussi aux concours de l'enseignement (C.A.P.E.S., agrégation), en mathématiques, lettres classiques ou modernes et langues vivantes, conduit inévitablement à des structures d'emplois distinctes pour ces spécialités.

III. — 1. LES EMPLOIS OCCUPÉS DIFFÈRENT LARGEMENT SELON LE NIVEAU ET LA SPÉCIALITÉ DU DIPLOME OBTENU, ET AUSSI SELON LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES D'ÂGE, SEXE, ETC.

A. Les jeunes sans diplômes autres que le baccalauréat occupent les emplois les moins qualifiés, les plus faiblement rémunérés et les plus instables.

En sciences 18 % des garçons et 34 % des filles sortis sans diplôme sont employés ; en lettres ou langues, ils sont respectivement 35 % et 47 % à occuper ces emplois, en sciences humaines ce sont 18 % des garçons et 40 % des filles qui occupent de tels emplois.

Une proportion importante de jeunes scientifiques (26 % de garçons, 16 % de filles) ont des emplois de techniciens.

La plupart des autres sortants ont trouvé des postes précaires notamment dans la fonction enseignante (maître auxiliaire, instituteur remplaçant).

B. Les jeunes qui sortent de l'université avec un diplôme du niveau du premier cycle (D.E.U.G., D.U.T., B.T.S...) se trouvent en situation contrastée selon les études suivies et la discipline.

Rappelons que cette population est peu importante et qu'elle comporte une proportion non négligeable d'enseignants, déjà insérés dans la vie active, qui viennent à l'université suivre un complément de formation, ou se recycler. Cette situation s'observe principalement en sciences humaines pour les disciplines sciences de l'éducation et psychologie.

En lettres et langues, la déqualification formelle entre niveaux de diplôme et emploi occupé est la plus forte ; 17 % des garçons et 26 % des filles titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle en lettres ou langues sont employés (par contre, ils sont respectivement 5 % des garçons et 8 % des filles en sciences et 3 % des garçons et 13 % des filles en sciences humaines).

Les jeunes scientifiques sont nombreux à occuper des emplois de techniciens (tous secteurs d'activités pour les garçons, secteur paramédical et social pour les filles), ou de cadres moyens (essentiellement des programmeurs).

En sciences humaines plus de la moitié des jeunes sortant à ce niveau ont réussi un concours de l'enseignement ou du public ; aussi la proportion d'enseignants (P.E.G.C., etc.) est-elle très importante (44 % des garçons, et 46 % des filles), ainsi que celle des psychologues scolaires ou conseillers d'orientation classés en cadres supérieurs (30 % des garçons et 22 % des filles).

TABLEAU N° 4. — Emplois occupés par les jeunes issus de l'enseignement supérieur en sciences (S), lettres (L), sciences humaines (SH) (1)

| Plus haut niveau de diplôme universitaire (2) | Hommes | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-------|-------|---|-------|-----|------------------------------------|-------|-------|------------------------------------|-----|-----|-----------------------|-------|-----|------------------------------------|----|-----|
| | Aucun diplôme universitaire | | | 1 ^{er} cycle de l'enseignement supérieur | | | 2 ^e cycle universitaire | | | 3 ^e cycle universitaire | | | C.A.P.E.S. Agrégation | | | Diplôme d'Institut ou école d'ing. | | |
| | S | L | SH | S | L | SH | S | L | SH | S | L | SH | S | L | SH | S | L | SH |
| Agriculteur | 5 | 3 | | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | | |
| Ingénieur | 3 | | 2 | 8 | | | 19 | | | 29 | | | | | | 53 | | |
| Chercheur scientifique .. | | | | | | | 3 | 2 | 3 | 14 | | 7 | 3 | | | 15 | | 7 |
| Technicien | 26 | 2 | 1 | 24 | 1 | 1 | 11 | | 1 | 5 | | | | | | 2 | | |
| Ouvrier | 8 | 7 | 11 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 | | | 1 | | | | | | |
| Professeur et maîtres auxiliaires | 11 | 16 | 12 | 24 | 28 | 16 | 40 | 55 | 37 | 34 | 67 | 31 | 97 | 96 | 97 | 16 | | 33 |
| Instituteur, P.E.G.C., etc. | 17 | 22 | 34 | 14 | 31 | 44 | 4 | 10 | 14 | 1 | 3 | 11 | | | | 1 | | 5 |
| Cadre supérieur | 5 | 6 | 9 | 10 | 6 | 30 | 10 | 11 | 22 | 14 | 30 | 45 | | 4 | 3 | 10 | | 41 |
| Cadre moyen | 7 | 9 | 13 | 12 | 16 | 3 | 8 | 11 | 11 | 2 | | 2 | | | | 3 | | 14 |
| Employé | 18 | 35 | 18 | 5 | 17 | 3 | 2 | 8 | 11 | 1 | | 3 | | | | | | |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Effectifs | 934 | 1.224 | 935 | 843 | 409 | 541 | 1.355 | 1.145 | 1.305 | 1.359 | 106 | 372 | 822 | 544 | 376 | 846 | 29 | 102 |
| | Femmes | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agriculteur | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | | | | | |
| Ingénieur | 2 | | | 2 | | | 5 | | | 9 | | | | | | 33 | | |
| Chercheur scientifique .. | | | | 3 | | | 1 | | | 22 | | 1 | 2 | | | 15 | | 4 |
| Technicien | 16 | 2 | 1 | 21 | 1 | | 11 | 1 | | 4 | | 1 | | | | 7 | | |
| Ouvrier | 4 | | 2 | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Professeur et maîtres auxiliaires | 9 | 4 | 10 | 26 | 28 | 12 | 61 | 60 | 37 | 40 | | 15 | 98 | 98 | 99 | 18 | | 6 |
| Instituteur, P.E.G.C., etc. | 23 | 35 | 41 | 27 | 30 | 46 | 7 | 11 | 13 | | | 8 | | | | 1 | | 5 |
| Cadre supérieur | 2 | 3 | 3 | 5 | 4 | 25 | 6 | 9 | 25 | 13 | | 64 | | 1 | 1 | 17 | | 79 |
| Cadre moyen | 9 | 9 | 2 | 6 | 10 | 4 | 6 | 6 | 8 | 2 | | 9 | | | | 9 | | 6 |
| Employé | 34 | 47 | 40 | 8 | 26 | 13 | 3 | 13 | 16 | 1 | | 2 | | 1 | | | | |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Effectifs | 892 | 3.689 | 1.700 | 632 | 1.543 | 973 | 1.351 | 4.279 | 1.915 | 476 | 42 | 584 | 996 | 1.545 | 447 | 190 | 93 | 221 |

(1) L'enquête auprès des étudiants sortis des universités en lettres et sciences humaines étant en cours de traitement, les valeurs n'ont, dans ces disciplines, qu'un caractère indicatif et sont susceptibles de varier.

(2) 2.000 étudiants environ, issus des universités en lettres et sciences humaines, possédant un diplôme de plus haut niveau obtenu dans une autre discipline, ont été exclus de ce tableau.

C. Les jeunes qui sortent avec un diplôme de niveau supérieur ou égal au deuxième cycle universitaire (4) se trouvent dans une situation difficile lorsqu'ils n'ont pas réussi un concours ou acquis une autre formation.

• **En sciences :**

Avec le deuxième cycle et au-delà l'existence d'un double diplôme assure aux jeunes des emplois d'un meilleur niveau de qualification.

Les mathématiques offrent le maximum de débouchés dans l'enseignement, en particulier pour les filles, par le biais des concours de recrutement (C.A.P.E.S. et agrégation). Les titulaires de diplômes de mathématiques appliquées (informatique, statistique) n'ont pas de difficultés d'insertion.

En biologie et dans une moindre mesure en chimie et en sciences de la terre, les jeunes (en particulier, les jeunes filles qui sont nombreuses dans ces spécialités) ont de réelles difficultés d'insertion qui se mesurent simultanément par un taux de chômage plus élevé que dans les autres spécialités de formation et un nombre important d'emplois de faible niveau de qualification (techniciens...).

En mécanique, électricité et électronique viennent se former un nombre important de jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs. Les jeunes gens ayant acquis une double formation sont prépondérants dans ces spécialités. Les emplois d'ingénieurs et cadres techniques supérieurs sont donc plus fréquents que dans les autres spécialités.

Dans les autres sciences physiques, l'enseignement et ou la recherche constitue le principal débouché offert aux étudiants (garçons et filles).

• **En lettres et langues vivantes :**

Les concours de l'enseignement secondaire constituent une orientation importante : près d'un tiers des jeunes (garçons ou filles) sortant avec un diplôme de niveau supérieur ou égal au deuxième cycle ont obtenu le C.A.P.E.S. ou l'agrégation.

Les diplômes de troisième cycle sont très peu nombreux dans ces spécialités de formation : c'est une population plus âgée intégrée dans l'enseignement supérieur ou secondaire.

Aussi le deuxième cycle universitaire (licence, maîtrise) est-il le niveau principal de sortie de tous ceux qui n'ont pu obtenir un concours. Parmi eux 71 % des filles et 65 % des garçons sont maîtres auxiliaires ou adjoints d'enseignement. Quelques-uns ont des postes de P.E.G.C.

En dehors de l'enseignement l'on trouve 13 % de filles, 8 % de garçons qui occupent des situations d'employés. Enfin 22 % des garçons et 15 % des filles sont cadres moyens ou supérieurs (cadres administratifs dans les services publics ou dans les banques, traducteurs, interprètes, documentalistes, bibliothécaires...).

• **En sciences humaines :**

Les concours de l'enseignement (C.A.P.E.S., agrégation) tiennent une place moins importante qu'en lettres ou langues dans les débouchés des jeunes (15 % environ des jeunes titulaires d'un concours par rapport à l'ensemble des diplômés de niveau 2^e cycle).

(4) Deuxième et troisième cycle universitaire concours du C.A.P.E.S. ou de l'agrégation, diplômes d'instituts ou écoles de niveau deuxième ou troisième cycle.

Les diplômés de 3^e cycle, et plus particulièrement d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), sont au contraire beaucoup plus nombreux (17 % des diplômés de niveau supérieur ou égal au 2^e cycle, contre 1 % des filles et 6 % des garçons en lettres et langues).

Le tiers des garçons et 15 % des filles titulaires d'un 3^e cycle sont enseignants du supérieur.

Les deux tiers des filles et près de la moitié des garçons classés en cadre supérieur sont des psychologues scolaires ou conseillers d'orientation. Sont classées aussi dans cette catégorie quelques personnes plus âgées ayant une double formation (médecin, pédiatre, etc.).

Le deuxième cycle universitaire de sciences humaines (licence ou maîtrise), reste comme en lettres et langues le niveau principal de sortie des jeunes. Mais la structure des emplois est sensiblement différente. Les enseignants ne représentent plus que la moitié des garçons ou filles ayant un emploi. Leur situation est aussi précaire qu'en lettres ou langues puisque la majorité d'entre eux sont maîtres auxiliaires, adjoints d'enseignement, etc. Un petit nombre d'entre eux sont instituteurs titulaires ou P.E.G.C.

La proportion des cadres devient plus importante (33 % des garçons ou des filles) : les psychologues scolaires, conseillers d'orientation, éducateurs viennent au premier rang, suivis des cadres administratifs des services publics ou de la banque.

Les employés restent nombreux (12 % des emplois pour les garçons et 16 % pour les filles).

III. — 2. LES DÉBOUCHÉS OFFERTS AUX JEUNES A LA SORTIE DE L'UNIVERSITÉ SONT EN ÉVOLUTION

On ne dispose pas aujourd'hui de données statistiques suffisantes pour mesurer de façon rigoureuse l'évolution de la structure des emplois occupés par les jeunes à leur sortie de l'université. Cependant, la distinction dans la présente enquête entre les jeunes qui travaillent pour la première fois et ceux déjà insérés dans la vie active (5), ainsi que le rapprochement avec l'enquête du CEREQ effectuée en 1973 sur les sorties en 1970 (6) fournissent déjà des indications sur l'évolution en cours. Toutefois les informations tirées de cette enquête sont fournies à titre de comparaison indicative seulement, puisque deux ans et demi séparent la sortie de l'Université de la situation occupée par les jeunes et ceux-ci ont pu entre temps changer d'emploi.

A. Il semble bien que la crise économique a fait croître les difficultés d'insertion des jeunes scientifiques à tous les niveaux de formation, et que la diminution rapide du recrutement des enseignants a modifié la structure des emplois offerts aux étudiants.

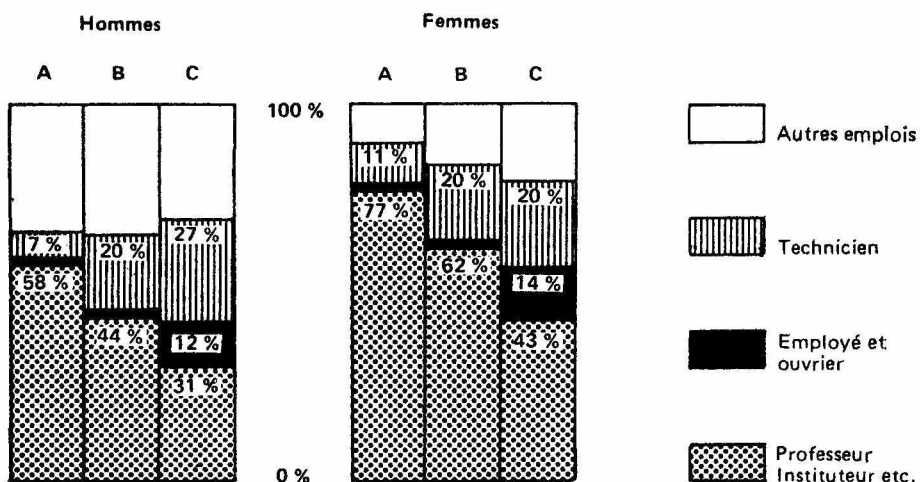
La proportion des jeunes qui occupent des emplois de professeurs ou maîtres auxiliaires a diminué, et le niveau de qualification des emplois s'est dégradé en particulier pour les moins diplômés.

(5) L'emploi détaillé étant seulement connu à la date de l'enquête on ne conserve pour cette analyse que les jeunes n'ayant pas changé d'emploi à la sortie de l'université. On peut donc considérer dans ce cas que l'emploi occupé pendant les études était le même qu'à l'enquête.

(6) Dossier du CEREQ n° 14, opus cité.

Le graphique ci-après montre l'évolution qu'a subie la structure des emplois des jeunes scientifiques issus de l'enseignement supérieur avec un diplôme de premier cycle (D.E.U.G., D.U.T., etc.) ou de deuxième cycle universitaire (licence, maîtrise). Dans le premier cycle, la décroissance rapide de la proportion d'enseignants se trouve compensée par une croissance des employés ; les diplômés du deuxième cycle universitaire voient augmenter la proportion de techniciens ou cadres moyens.

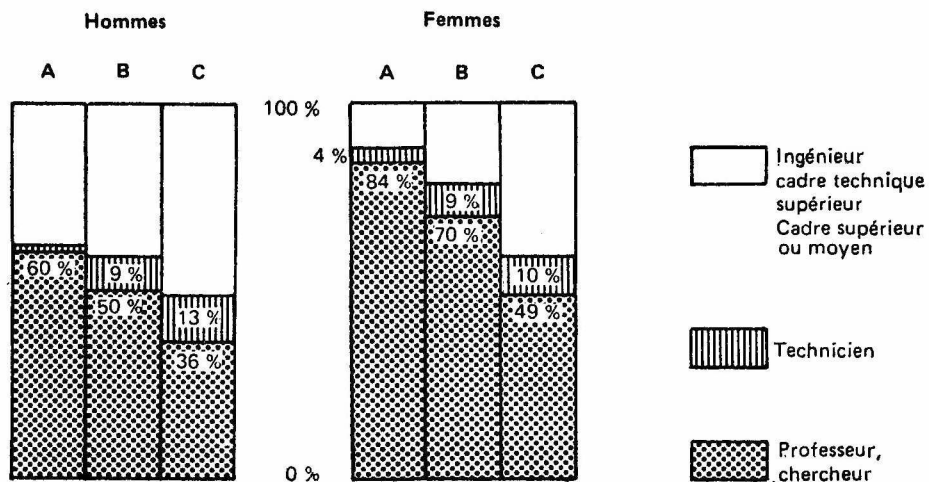
Evolution de la structure des emplois des jeunes scientifiques sortis de l'Université avec un diplôme de niveau premier cycle



- A : Situation en 1973 des jeunes scientifiques sortis de l'Université en 1970 (Enquête CEREQ 1973) (Tableau 19).
- B : Situation en 1976 des jeunes scientifiques insérés dans la vie active avant de quitter l'Université en 1975 (et n'ayant pas changé d'emploi après leur non-réinscription à l'Université) (Tableau 16).
- C : Situation en 1976 des jeunes scientifiques insérés dans la vie active après leur sortie de l'Université en 1975 (Tableau 16).

Nota : Les tableaux 16 et 19 figurent respectivement en pages 80 et 86 du Cahier n° 1 de l'Observatoire national des entrées dans la vie active.

Evolution de la structure des emplois des jeunes scientifiques sortant de l'Université avec un diplôme universitaire du deuxième cycle



Pour être complet, il faudrait encore tenir compte de l'évolution du taux de chômage : il est presque nul dans l'enquête de 1973, tandis qu'il atteint 20 % ou plus pour les jeunes qui recherchent un premier emploi régulier en 1976.

La prise en compte de cette évolution montre que les modifications des structures d'emplois conservent le même sens mais avec une ampleur moindre.

B. Difficultés d'insertion pour les jeunes littéraires et étudiants en sciences humaines.

Les premières analyses de l'enquête de 1977 faites auprès des jeunes issus de l'enseignement supérieur en lettres et sciences humaines confirment et amplifient les résultats obtenus pour les jeunes scientifiques.

En lettres, langues ou sciences humaines, les jeunes qui sortent sans diplôme ou avec seulement un D.E.U.G. et recherchent un premier emploi régulier après leur non-réinscription à l'université n'ont pratiquement pas d'autres emplois que ceux d'employés de bureau, dactylos, secrétaires, etc. (ce sont 50 % des garçons et des filles alors que les employés parmi les jeunes ayant commencé de travailler avant de quitter l'enseignement supérieur représentent moins de 30 % des emplois des jeunes sortis sans diplôme, et moins de 15 % de ceux sortis avec un diplôme de premier cycle (7).

Même au niveau d'un deuxième cycle universitaire, le contingent élevé de ceux et celles qui ont pris un premier emploi comprend encore 16 % d'employés chez les littéraires et les linguistes et 23 % chez les spécialistes de sciences humaines.

Les jeunes qui ont changé d'emploi à la sortie de l'enseignement supérieur sont dans une situation voisine de celles des jeunes qui cherchent un premier emploi, tant du point de vue du chômage que des emplois occupés. Les emplois antérieurs de cette population étaient sans doute des emplois d'attente ou des emplois précaires, ne traduisant pas une insertion réelle dans la vie active.

(7) Il faut rappeler que les sortants de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi régulier représentent 40 % à 50 % de l'ensemble des sortants pour ces niveaux de diplôme (cf. tableau 3 ci-dessus).

**CALENDRIER DES INTERROGATIONS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL
DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE
POUR LA PÉRIODE 1976-1979**

1976 :

- Enseignement technique de niveau V, classes terminales de C.A.P. ou B.E.P. (diplômés et non-diplômés).
- Enseignement technique de niveau III, classes terminales de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. (diplômés et non-diplômés).
- Enseignement universitaire scientifique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux.
- Ecoles d'ingénieurs (volontaires).

1977 :

- Enseignement spécialisé, S.E.S. ou E.N.P.
- Enseignement général de niveau VI, classes de sixième (1), cinquième (1), quatrième, troisième.
- Enseignement technique de niveau VI, classes de C.E.P., C.P.A., C.P.P.N., et classes non terminales de C.A.P. ou de B.E.P.
- Enseignement agricole de niveaux VI et V, classes de quatrième, troisième, de C.A.P.A., B.E.P.A., B.A.A.
- Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistique, abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux.
- Ecoles d'enseignement supérieur littéraire, en sciences humaines ou artistiques (volontaires).

Pour la période expérimentale, la troisième tranche a été étalée sur deux ans :

1978 :

- Enseignement général et technique, abandons au niveau des classes de seconde, première, terminale.
- Enseignement technique, abandons en classes non terminales de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T.
- Enseignement universitaire de sciences juridiques, politiques ou économiques.

1979 :

- Apprentissage.
- Enseignement universitaire médical et paramédical.
- Enseignement relevant du ministère de la Santé.

Par ailleurs, est systématiquement observée l'entrée dans la vie active des jeunes dont le cursus scolaire a été précédemment suivi par le ministère de l'Éducation dans le cadre de son « Panel d'élèves ».

(1) Uniquement dans les académies de Grenoble et Toulouse disposant de fichiers Informatisés.

LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

L' « Observatoire national des entrées dans la vie active » a pour but de décrire et comparer d'une manière systématique et suivie les conditions d'entrée dans la vie active et le début des cheminements professionnels auxquels conduisent les différentes filières de formations initiales générales et technologiques, par interrogation directe d'une même génération scolaire.

Le programme des enquêtes vise à prendre en compte, en trois ans, l'ensemble des formations, il a débuté en 1976.

Le résultat des observations est publié dans la série des « Cahiers de l'Observatoire ». Suivant le programme des enquêtes, les premiers « Cahiers » seront consacrés à l'entrée dans la vie active des jeunes sortis :

- des classes terminales de C.A.P. ;
- des classes terminales de B.E.P. ;
- des classes terminales de B.T.S., B.T.S.A., I.U.T. ;
- des universités scientifiques à tous niveaux.

Parallèlement, les « Tableaux de l'Observatoire » fournissent les principales données chiffrées relatives aux diverses formations par niveaux, filières, spécialités, grandes régions économiques, sexe, etc.

Les trois premiers fascicules des tableaux actuellement disponibles concernent :

- Volume n° 1 : Formations techniques supérieures courtes : D.U.T., B.T.S., B.T.S.A. (sorties 1975), (25 F).
- Volume n° 2 : C.A.P.-B.E.P. (sorties 1975), (25 F).
- Volume n° 3 : Universités scientifiques (sorties 1975), (25 F).

Deux « Cahiers » sont publiés :

- Cahier n° 1 : Accès à l'emploi à la sortie des universités scientifiques (tous niveaux), (30 F).
- Cahier n° 2 : Accès à l'emploi des jeunes à l'issue d'une classe terminale de C.A.P., (25 F).

Les publications de l' « Observatoire » sont éditées et diffusées par les services de la Documentation française 31, quai Voltaire, 75732 Paris Cedex 15.

Dépôt légal n° 39-186

Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
CEREQ
9, rue Sextius-Michel,
75732 PARIS CEDEX 15
577-10-04